

BRIASTRE Victor

(Frère de Georges et de Léon BRIASTRE)

Né à Gommegnies (Nord) le 24.12.1891, fils d'Emile BRIASTRE et de Louise GLINEUR.

Marié à Villereau (Nord) le 07.05.1910 avec Héroïse VERCHAIN, d'où :

♀ Laure Marie Louise née VERCHAIN en 1909, reconnue par mariage.

♂ Victor né en 1912.

Service militaire et Guerre 14-18

Recrutement d'Avesnes (Nord), classe 1911, matricule n° 689.

Signalement : cheveux noirs, yeux gris orangés, front - inclinaison moyen, hauteur petit, largeur moyen -, nez - dos rectiligne, base horizontal, hauteur moyen -. Teint lég' coloré. Oreilles largement ourlées. Taille 1,70 m.

Degré d'instruction générale 3.

Voiturier ; scieur et voiturier en forêt en 1937.

SIGNALEMENT.	
Cheveux : <i>noirs</i>	Renseignements physiologiques complémentaires :
Yeux : <i>gris orangés</i>	
Front : { Inclinaison : <i>moyen</i>	<i>Teint lég' coloré Oreilles largement ourlées</i>
{ Hauteur : <i>petit</i>	
{ Largeur : <i>moyen</i>	Taille : 1 mètre <i>70</i> centimètres.
Dos : <i>rectiligne</i>	
Base : <i>horizontal</i>	Taille rectifiée : 1 m. <i>69</i> cent.
Nez... { Hauteur : <i>moyen</i>	Marques particulières :
{ Saillie : <i>peu</i>	
{ Largeur : <i>peu</i>	
Visage : <i>peu</i>	

Extrait de la Fiche Matricule



Incorporé au 84^e Régiment d'Infanterie (R.I.) le 10.10.1912.

Passé dans la réserve de l'Armée active le 01.10.1914.

Maintenu sous les drapeaux par le Décret de Mobilisation Générale du 01.08.1914.

✓ Blessé aux doigts à Montmirail (Marne) le 06.09.1914, évacué.

Entré aux Armées¹ le 06.11.1914.

✓ Blessé au bras droit par balle à Ménémont (commune d'Erneville-aux-Bois, Meuse) le 06.04.1915, évacué.

Rentré au dépôt régimentaire le 05.12.1915.

Classé Service Auxiliaire proposé pour gratification par la Commission de Réforme de Brive du 18.02.1916 pour Limitation des mouvements et d'extension et de flexion du bras droit consécutive à fracture de l'humérus par balle (Blessure de guerre).

¹ Aux armées signifie que le combattant rejoint la zone des combats, le front.

En sursis du 18.04.1916 au 30.06.1916 au titre des Tréfileries du Pont d'œuvre à Saint Evroult (Orne).

Classé Service armé et proposé pour l'Artillerie de Campagne (même motif) par la Commission de Réforme d'Argentan du 09.06.1916 (Blessure de guerre).

Passé au 27^e Régiment d'Artillerie (R.A.) le 12.07.1916.

Classé Service auxiliaire par la Commission Spéciale de Réforme de Périgueux du 05.12.1916, pour limitation des mouvements du coude droit suite de fracture de l'humérus (B. de G.)

Passé à la 7^e Section de Co A² le 10.05.1917.

Citation à l'Ordre de l'Intendance de la VII^e Armée du 24.12.1917 :
« *Soldat courageux et dévoué a accompli son devoir et a été blessé 2 fois.* »

➤ Croix de Guerre  (Palme de bronze)

Passé à la 1^{re} Section de C.OA. le 8.03.1919.

Maintenu Service auxiliaire et proposé pour une gratification de 15 % par la Commission de Réforme de Lille du 10.06.1919 pour le même motif (B. de G.).

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 16.06.1919.

Campagnes contre l'Allemagne

Aux armées du 02.08.1914 au 05.09.1914.

A l'Intérieur (campagne compte double) du 06.09.1914 au 05.11.1914.

Aux armées du 06.11.1914 au 05.04.1915

A l'Intérieur (campagne compte double) du 06.04.1915 au 06.04.1916.

A l'Intérieur du 07.04.1916 au 17.04.1916.

A l'Intérieur du 12.07.1916 au 26.04.1917.

Aux Armées du 27.04.1917 au 15.06.1919.

Note : Pour le calcul de sa pension d'Ancien Combattant, lorsque le militaire est à l'*Intérieur*, c'est-à-dire hors de la zone des combats, la durée de sa campagne n'est pas majorée. Lorsqu'il est aux *Armées*, c'est-à-dire au front, et aussi lorsqu'il est à l'*Intérieur pour cause de blessure de Guerre*, la durée de sa campagne compte double.

Maintenu Service auxiliaire, pension définitive de 25 % par la Commission de Réforme de Lille du 28.01.1938, pour : 1^o Reliquat de séton³ du membre supérieur droit par balle entrée au niveau du 1/3 moyen du cubitus, sortie à la partie moyenne postérieure du bras. Raideur assez marquée du coude. 2^o Se plaint de douleurs à type causalgique. Réactions électriques diminution dans le domaine du radial ; Suite de Blessure de Guerre.

Décédé le 03.07.1957 à Berlaimont (Nord).

Sources :

Fiche Matricule – AD du Nord.

Carte du Combattant – AD du Nord >> à voir

Photo – Archives de la famille.

Bernard DUPONT (AGFH n° 2029)

-----00000-----

² COA = Commis et Ouvriers d'Administration Militaire.

Le **commis** était le nom du spécialiste affecté aux tâches bureaucratiques. L'**ouvrier** était le nom de l'ensemble des personnels servant dans la branche Exploitation de l'Intendance. (Wikipedia)

³ Blessure en *séton* = plaie traversante.